

temps présent

Présidentielles 2012

Demandez le programme! p.2-3

Le mammouth

bouge encore p.4

Ich liebe dich, **Greta** p.5



vie du Snes

Congrès du SNES

Pourquoi pas vous ? p.6-7

droits...

Délai de **cas rance** p.8

...et libertés

RESF

J'y suis, j'y reste p.8

Supplément :
mouvement
intra-académique Lille

é d i t o

L'Humain, jamais ?

589. C'est, en équivalent temps plein, **le nombre de suppressions de postes dans le second degré** pour la rentrée 2012 (et combien de services partagés?), 1020 au total dans l'académie tous niveaux confondus; des chiffres qui s'ajoutent aux milliers d'autres suppressions accumulées depuis 1998; des chiffres qui dégradent les conditions de travail de chacun et qui sont autant de situations humaines en attente d'un règlement le moins défavorable possible, entre le conseil d'administration de février et le résultat de la mutation fin juin, ...quand c'est possible !

210. C'est **le nombre de remplaçants** de sciences physiques, physique appliquée et STI **envoyés hors discipline**, soit 20% du potentiel en TZR, sans autre perspective d'avenir pour ces collègues. En cause? La «réforme» de la voie technologique, celle du lycée et l'introduction de l'EIST (enseignement intégré de sciences et technologie) en collège, toutes ces nouveautés ayant pour point commun la baisse du nombre d'heures d'enseignement.

370. C'est, en millions d'euros, ce qu'a rapporté **la «réforme» de la formation des maîtres**. Seulement. Cette «réforme» a consisté essentiellement à employer à temps plein des étudiants tout juste sortis des universités et pour lesquels le choc a été rude et le demeure. Parmi eux, la Cour des Comptes relève que plus de 70% n'avaient aucune expérience d'enseignement. Le résultat? Des démissions, des échecs, de jeunes professionnels déjà désabusés... Et un nombre de candidats aux concours 2012 de recrutement en forte baisse (au moins 25%), quand il n'est pas purement et simplement inférieur au nombre de places proposées (c'est le cas en lettres classiques et en éducation musicale).

0%. C'est la préconisation de cette même Cour des Comptes pour **l'augmentation à venir de nos salaires!** Depuis la désindexation de nos traitements par rapport à l'inflation au début des années 80, la dégringolade de notre pouvoir d'achat atteint plus de 40%. Comment redonner de l'attractivité à nos métiers dans ces conditions, comment restaurer notre image et notre autorité (déjà bien écornées par Claude Allègre) au sein de la société?

L'Éducation nationale devient une machine à broyer des individus - personnels comme élèves -, qui ne pèsent pas lourd face aux calculs de rentabilité.

Claude Guéant, soutenu par son candidat aux présidentielles, ose affirmer que toutes les civilisations ne se valent pas: quel jugement portera-t-on dans quelques années sur un pays qui traite ainsi son système éducatif et ses « usagers », obérant très sérieusement et très lourdement son avenir?

Certaines organisations semblent vouloir jouer la montre d'ici mai 2012 pour justifier leur attentisme en matière d'action: ne nous laissons pas leurrer, si changement il doit y avoir, ce sera sous la pression continue de nos mobilisations: **continuons à informer, soutenir, lutter pour inverser la vapeur!**

Karine Boulonne

Présidentielles 2012 Demandez le programme !

PAR KARINE BOULONNE

Effet d'un malaise qu'on ne peut plus ignorer ? L'École semble s'imposer dans le débat des présidentielles, après une absence pendant plusieurs campagnes.

Si le programme éducatif des partis n'est pas le seul critère de choix de l'électeur enseignant – les bouchers se prononcent-ils uniquement sur les propositions en matière de boucherie ? - il ne nous semblait pas inutile de présenter les différents positionnements des candidats.

La section académique du SNES-FSU a rédigé un courriel à destination des partis reprenant nos revendications majeures. Les voici confrontées aux projets de quelques candidats, dans un condensé partiel et sans doute partial, qui privilégie volontairement le second degré.

En se souvenant que les promesses n'engagent que ceux qui y croient...

Lycée / Voie technologique

Le SNES-FSU est favorable au maintien de 3 voies de réussite post-collège (générale, technologique et professionnelle). La voie professionnelle en particulier doit être revalorisée au détriment de l'apprentissage précoce dont les études récentes montrent toutes les limites. La voie technologique doit être préservée.

Front de Gauche : L'investissement de l'État dans l'enseignement professionnel sera augmenté de 50% pour que les enseignements techniques, professionnels et généraux soient d'égale qualité.

MODEM : « J'avance l'idée (...) d'une réflexion sur une nouvelle voie du baccalauréat qui sera un baccalauréat d'excellence générale à la fois littéraire et scientifique. »

PS : « Je renforcerai et valoriserai les filières d'enseignement professionnel et technologique. »

Rythmes scolaires et temps de travail

Le Snes demande une définition des rythmes scolaires qui ne repose pas sur des critères économiques mais bien sur les besoins de l'élève. Par exemple, la diminution prévue de 15 jours de vacances permettant de supprimer quelques milliers de postes supplémentaires n'améliore pas la situation des élèves et de leurs familles. La mise en place d'un zonage estival serait l'occasion de faire disparaître le baccalauréat comme examen terminal et national, auquel nous sommes fermement attachés. Cette proposition est également inacceptable pour le corps professoral dont le temps de service n'a pas été revu depuis 1950 (horaires calculés sur une base de 40h/semaine), alors que l'ensemble des salariés passait progressivement à 35h et gagnait 3 semaines de congés payés. Il faut réétudier le temps de travail des personnels.

EELV : « Les enseignants en zones sensibles bénéficieront d'un allègement des charges horaires devant les élèves pour passer plus de temps en formation continue. »

MODEM : « Je ne suis pas pour qu'on remette en cause le décret qui définit le statut des enseignants. Le temps de travail (...) peut être réaménagé sur la base du volontariat (...). Les horaires des élèves, devoirs compris, ne devraient pas dépasser une charge horaire d'une trentaine d'heures par semaine (...) Ceci signifie un allègement des horaires pour un grand nombre d'élèves. Les heures ainsi gagnées seront utiles aux enseignants pour le travail en commun, et aux établissements pour des programmes au choix qu'ils pourront élaborer (...) »

NPA : Les enseignants font 42 heures par semaine en moyenne (temps devant les élèves, préparations et corrections). Donc oui aux 35 heures, et même aux 32 heures, qui seraient réparties entre le temps de travail devant les élèves et hors de leur présence.

PS : « Dans l'intérêt de nos enfants, je reverrai les rythmes scolaires, qui n'ont aucun équivalent en Europe. »

UMP : « Nous souhaitons que les enseignants soient plus présents dans l'établissement. (...) nous allongerons la durée de l'année scolaire en réduisant les vacances d'été, et nous allégerons la journée des élèves. »

Socle de compétences / collège

La mise en place des compétences et de leur évaluation par un livret en fin de cycle du primaire et du collège aboutit à la dévalorisation des disciplines et à une école du tri social où les enfants des milieux défavorisés sont cantonnés au socle commun, ce qui n'est pas acceptable.

EELV : Créer l'École Fondamentale, regroupant les enseignements primaire et secondaire pour scolariser les enfants de 6 à 16 ans sans rupture ni sélection. L'enseignement sera organisé dans des unités pédagogiques à taille humaine.

(...) Il faut, grâce à une évaluation par « unités de valeur », supprimer le redoublement. Substituer à l'hégémonie des notes de nouveaux systèmes d'évaluation, afin de valoriser les réussites, de personnaliser les parcours, et d'assurer le bien-être des élèves. Le dépistage précoce des élèves de même que les évaluations nationales visant à mettre les personnes, les écoles et les établissements en concurrence seront supprimées.

Front de Gauche : Refonder l'école sur le modèle des élèves qui n'ont que l'école pour apprendre. Pour combattre son éclatement, nous reconstruirons une école qui élève pour toutes et pour tous

le niveau des connaissances communes et préparer les élèves – par des pédagogies adaptées à chacun – à poursuivre leurs études jusqu'à 18 ans et le plus possible au-delà du lycée. Nous repenserons la progressivité entre les niveaux d'études, tout en conservant le cadre des disciplines.

NPA : nous revendiquons l'abrogation du socle commun, des évaluations nationales et du livret personnel de compétences (LPC), du fichage, des nouveaux programmes (dont la suppression de l'histoire en terminale S) et la fin de la maîtrise, de la réforme des enseignants stagiaires et la réforme des lycées.

MODEM : D'abord les bases. (...) Je proposerai que, tant que cela est nécessaire, 50% du temps scolaire à l'école primaire soit consacré à la maîtrise de l'écrit (...), et à la langue française. (...) Le collège doit être diversifié. (...) Le bagage de connaissances et de méthodes ne peut être apporté dans l'uniformité. (...) « Collège hors les murs » pour les élèves en rupture.

(...) dans chaque discipline le « apprendre à apprendre » et le retour assidu aux bases doivent servir de socle. (...)

PS : Je donnerai la priorité à l'acquisition des savoirs fondamentaux et d'un socle commun de compétences et de connaissances. Nous transformerons, avec les enseignants, les méthodes pédagogiques.

UMP : Renforcer la transmission d'un socle culturel commun à tous les jeunes de notre pays. Réaffirmer la place de l'enseignement de l'Histoire et de la géographie de la France en primaire et au collège. (...) Passer du collège unique au collège pour tous avec une plus grande personnalisation des parcours. Limiter le nombre d'enseignants par classe en 6^e et en 5^e pour assurer une transition plus douce entre l'école primaire et le collège. Expérimenter des collèges organisés par classes (6^e-5^e et 4^e-3^e) plutôt que par quartiers, pour sécuriser les enfants qui entrent au collège et casser les ghettos scolaires.

Diversifier l'offre d'enseignements dès la 4^e avec des classes « métiers-études » permettant de découvrir des métiers sans sortir de l'enseignement général. Ces classes permettront à ceux qui le souhaitent d'entrer en apprentissage dès 14 ans.

Autonomie des établissements

Le SNES-FSU réaffirme avec force son opposition à toute mise en cause du caractère national du service public d'Éducation. Il s'oppose donc à tout nouveau transfert de compétences aux régions et académies, à la régionalisation du recrutement, comme il s'oppose à l'autonomie des établissements. La loi LRU, met les universités en concurrence et renforce le pouvoir de leurs présidents, de même la décentralisation sur les collèges et lycées rompt l'égalité de traitement entre les élèves sur l'ensemble du territoire. Quant aux conséquences de la déconcentration sur la gestion des personnels, tout comme les libertés prises par notre rectrice par rapport à nos statuts nationaux pour nous imposer des heures de cours non rémunérées, elles nous confortent dans notre analyse.

Front de Gauche : « Nous combattrons la mise en concurrence des établissements et reviendrons sur toutes les mesures qui visent sous couvert d'autonomie à instituer un marché de l'éducation. Nous affirmons la nécessité d'une politique nationale de l'éducation dans une logique de service public, pour une véritable gratuité et égalité d'accès aux savoirs sur tout le territoire. »

MODEM : « Donner aux chefs d'établissement des possibilités nouvelles, par exemple recrutement direct des remplaçants, gestion des volumes d'heures pour organiser des soutiens individualisés ou en petit groupe. »

PS : « Je réformerai la loi LRU pour garantir une autonomie réelle des établissements, avec des moyens et une gouvernance plus collégiale et démocratique. »

UMP : « Nous voulons (...) plus d'autonomie. Elle doit concerner (...) également la gestion du corps enseignant, en confiant [aux chefs d'établissement] la responsabilité d'évaluer les professeurs, de les recruter et de gérer les remplacements temporaires. Enfin, (...) dans le respect des programmes nationaux, les directeurs d'établissement doivent être plus autonomes dans leur projet pédagogique. »

Orientation / Sorties sans qualification

La FSU revendique la création de services d'orientation distincts pour la formation des élèves et étudiants d'une part et des adultes d'autres part, afin que l'orientation scolaire ne soit pas confondue avec l'orientation professionnelle. Le Snes défend la qualification irremplaçable des COPs.

Front de Gauche : Nous rétablirons les postes de conseillers d'orientation-psychologues et procéderons à des recrutements pour que tous les jeunes aient accès au service public d'orientation.

PS : « à la fin du quinquennat, le nombre de jeunes qui sortent sans qualification du système scolaire [sera] divisé par deux. (...) J'offrirai à tout jeune déscolarisé de 16 à 18 ans une solution de formation, d'apprentissage ou un service civique. (...) Je réformerai les premiers cycles de l'enseignement supérieur, en décloisonnant les filières à l'université afin d'éviter une spécialisation trop précoce des étudiants, en renforçant les passerelles entre toutes les formations du supérieur, notamment entre universités et grandes écoles. »

UMP : Nous voulons porter à un million le nombre des apprentis sur cinq ans. Nous donnerons à ceux qui le souhaitent la possibilité d'entrer dans l'apprentissage dès 14 ans, mais également de revenir dans l'enseignement général. À cet effet, nous développerons les classes « métiers-études » dans le cadre du collège pour tous.

Recrutements / formation initiale

Les dégâts occasionnés par la mise à temps plein des lauréats de concours se passent de commentaires ! Le SNES réclame un retour à un stage effectué sur le service du tuteur, à hauteur du tiers des obligations réglementaires de service, alternant mise en pratique et théorie. Il revendique également des prérecrutements, un plan pluriannuel de recrutements, un nombre de postes aux concours suffisant pour améliorer les conditions d'enseignement et disposer d'un volant de remplaçants titulaires.

EELV : Le système d'affectation des enseignants sera modifié afin qu'aucun enseignant ayant moins de cinq années d'exercice ne soit nommé contre son gré dans les zones sensibles. (...) Rétablir la formation initiale des enseignants, avec deux années en alternance associant les mouvements pédagogiques et d'éducation populaire. Recruter 20 000 enseignants et cadres éducatifs supplémentaires.

Front de Gauche : Nous stopperons les suppressions de postes et engagerons un plan de recrutement dans l'Éducation nationale sous statut de la fonction publique d'État rétablissant, notamment, tous les postes supprimés. Nous développerons le prérecrutement des enseignants pour que cette profession reste accessible à tous les milieux sociaux, quel que soit le niveau de recrutement.

NPA : Une de nos premières mesures serait l'embauche immédiate de 100 000 personnels et la titularisation de tous les précaires. Il faut un plan d'embauche

permettant d'aboutir à des effectifs de 25 par classe et 20 dans les zones d'éducation prioritaire. Cela implique donc la fin de la RGPP qui acte le non-remplacement d'un fonctionnaire partant à la retraite sur deux.

MODEM : Je défendrai les concours de recrutements nationaux. (...) la reconstruction d'une année de formation en alternance avec exercice dans la classe et transmission de l'expérience d'autres enseignants est impérative.

PS : Je mettrai en place un prérecrutement des enseignants avant la fin de leurs études. Pour tous, je rétablirai une formation initiale digne de ce nom. (...) Je créerai en cinq ans 60 000 postes supplémentaires dans l'éducation. Ils couvriront tous les métiers. (...) Dans l'affectation des nouveaux personnels, ma priorité ira aux écoles maternelles et primaires. (...) toute nouvelle dépense sera financée par des économies et le nombre total de fonctionnaires de l'État n'augmentera pas »

UMP : Nous souhaitons (...) renforcer la formation pédagogique des enseignants, notamment au début de leur carrière.

LO : Embauche massive et immédiate, dans les écoles, collèges, lycées et LP, à la hauteur d'au moins les 80 000 postes supprimés, ces 5 dernières années. (...) Combien de jeunes étudiants actuellement, tout à fait capables, entièrement disponibles et dynamiques sont gâchés, car le nombre de postes aux concours leur a claqué comme une porte sur les doigts ?

Salaires / Rémunérations

Nos salaires réels ne cessent de diminuer depuis des années. Le SNES-FSU réclame un rattrapage salarial immédiat pour tous les échelons, et une revalorisation générale, à la hauteur des responsabilités qui nous sont confiées et du niveau de recrutement et de qualification nécessaire pour accéder à nos statuts.

Front de Gauche : Afin d'enrayer la montée des inégalités de richesse dans notre pays, nous procéderons à une réévaluation globale des salaires et des traitements, des indemnités du chômage et des retraites, et les indexerons sur l'évolution du coût de la vie.

NPA : Concernant les salaires, comme pour toutes les salariées, nous sommes pour une augmentation de 300 euros net dès maintenant (cela passe l'augmentation du point d'indice), pas un salaire de début de carrière inférieur à 1600 euros net.

PS : Dès 2012, j'ouvrirai un cycle de concertation avec les organisations syndicales de la fonction publique sur tous les sujets : perspectives salariales ; lutte contre la précarité ; modes de nominations des emplois supérieurs de la fonction publique ; déroulement des carrières (...). Je reviendrai sur la défiscalisation et les exonérations de cotisation sociale sur les heures supplémentaires.

UMP : nous souhaitons revaloriser le métier d'enseignant, notamment en améliorant la rémunération (en contrepartie d'un temps de présence plus important).

LO : Augmenter les salaires de tous les personnels de l'Éducation, en activité comme en retraite, comme d'ailleurs de l'ensemble des salariés du pays. Ces augmentations doivent être indexées sur le coût réel de la vie.

Établissements en lutte

Collège Salengro de Saint-Martin-Lez-Boulogne : séquestration payante !

Mardi 7 février : collège mort initié par les parents FCPE : aucun élève présent.
Jeudi 9 février : grève des enseignants suivie à plus de 60 % ; séquestration de la principale par les parents d'élèves suite au CA du jeudi soir (intervention de la police).
Samedi 11 février : manifestation à l'initiative de la FCPE avec les écoles primaires et le collège à St-martin (200 personnes).

Résultat : au départ : 1 élève en moins, 1 classe de 4^e en moins et 2 postes d'enseignants supprimés ; retour de 7 Heures Poste (HP) permettant de sauver un poste.

Lycée Beaupré d'Haubourdin : contre 17 suppressions, l'occupation !

Depuis lundi 13 février et jusqu'au 24 février (au moins !), les professeurs occupent de nuit leur lycée pour protester contre les 17 suppressions (10 au Lycée Professionnel et 7 au Lycée).

Cité scolaire de Landrecies

Déclaration commune des professeurs en grève

ESAAT de Roubaix : chaîne humaine

mardi 14 février : à midi, création d'une chaîne humaine sur le boulevard face à L'ESAAT pour la défense de l'école et distribution d'un tract.

Boycott et/ou rejet de la dotation, motions de CA, demandes d'audience au rectorat, pétitions

Lycée Queneau de Villeneuve d'Ascq, Lycée Montebello de Lille, Collège Pablo Neruda Wattrelos, Lycée Béhal de Lens, Lycée Berthelot Calais, Lycée Corot de Douai, Lycée Paul Duez Cambrai, Lycée Branly Boulogne, Collège Anne Franck de Grande Synthe, Collège Schaffner Roost-Warendin, Lycée Picasso d'Avion, Lycée Marguerite de Flandre de Gondrecourt, Collège Bodel d'Arras, Collège Brassens de Saint Venant, Lycée Mousseron de Denain, Collège Albert Camus de Lumbres, ...

Bassin de Lens : débrayage et rassemblement

vendredi 17 février : journée d'action sur Lens : (débrayage à la récréation le matin et rassemblement devant la sous-préfecture à midi).

Lycée Jan Lavezzari de Berck-sur-Mer : grève et manifestation

Jeudi 16 février : taux de gréviste très élevé (90%). 100 manifestants se sont réunis devant le lycée dès 7h00 du matin. Manifestation réussie également l'après-midi : environ 150 manifestants (élèves parents et enseignants) ; le cortège a traversé la ville de Berck et s'est posée pour un sit-in devant le local de L'UMP ; **Samedi 18 février** : distribution de tracts par les enseignants du lycée aux côtés des parents et des professeurs du collège Jean Moulin de Berck à l'occasion des portes ouvertes.

Lycée Pays de Condé : camping hivernal et tenues multicolores

Mardi 24 janvier, 7h30 : une centaine d'enseignants, personnels administratifs et vie scolaire montent un village de tentes sur le parking de l'établissement, afin de sensibiliser les élèves, leurs parents aux conditions d'enseignement et d'apprentissage qui se dégraderont inévitablement avec la suppression (encore !) de 12 postes à la rentrée 2012. La tente, c'est le symbole tristement connu de la précarité... Action pour exprimer leur colère aussi, de voir que malgré des effectifs constants, le Rectorat sacrifie des demi-divisions et racle désormais l'os du mammoth !
mercredi 25 : LYCÉE en DANGER : les personnels ont travaillé en gilets fluorescents de sécurité routière.
jeudi 26 : lycée TRAUMATISÉ : les personnels travailleront en rouge.
vendredi 27 : Lycée CONDAMNÉ ? les personnels sont en noir.
lundi 30 : Battons-nous, car l'espoir nous anime : journée en vert avant la grève nationale du mardi 31.

Lycée Van der Meersch de Roubaix

Lycée en lutte avec les parents d'élèves et élèves depuis l'annonce de sa fusion ; nombreuses manifestations et actions : une mobilisation exemplaire qui a permis le soutien des élus ; toutes les actions peuvent être suivies en direct sur le site créé : <http://sauvonsvdm.com/>

Lycée Queneau de Villeneuve d'Ascq : lycée mort, grève et buffet grec !

Face à une dotation supprimant l'équivalent de 4 postes (en sus des 18 postes perdus les trois dernières années pour 20 élèves de moins), double vote "contre" très majoritaire au CA, demande d'audience commune au rectorat avec élus parents et lycéens, intervention des élus des personnels au conseil municipal de Villeneuve d'Ascq mardi 21 février, lycée mort organisé par les parents FCPE et PEEP le 22. Un buffet grec est organisé au lycée, avec le soutien des personnels, pendant l'audience au rectorat et jusqu'au retour de la délégation.

Enseignement professionnel public

Chronique d'une mort annoncée

PAR OLIVIER DEMESTEERE*

Le 16 janvier dernier, lors du Comité technique académique (CTA), la rectrice de l'académie de Lille annonçait la suppression de 503 postes de Professeurs de Lycée Professionnels (PLP) à la rentrée 2012. Merci le bac pro 3 ans et l'apprentissage.

Cette véritable saignée (plus de 10 % des effectifs PLP de l'académie) fait suite à la suppression de 100 postes l'année précédente. 35 postes seront peut être remis en circulation en juin (selon les besoins) : des collègues vont attendre 4 mois avant de savoir s'ils partent ou s'ils restent !

Depuis, chaque établissement a reçu sa dotation horaire. Et c'est l'hécatombe : perte de 18 postes au Lycée professionnel Joliot-Curie de Oignies, 15 postes au LP du Détroit de Calais, 14 au Lycée Kastler à Denain, 12 au Lycée Couteaux de Saint-Amand-les-Eaux... Les conseils d'administration sont convoqués « par mesure d'urgence », tout doit être bouclé avant les vacances de février (le rectorat a été échaudé par les mouvements de

l'année dernière !). Tout est bon pour réduire le nombre de postes : fin des dédoublements, regroupement de sections (des industriels avec des tertiaires pour l'enseignement général), on supprime le poste d'un titulaire pour conserver celui du stagiaire alors que le tuteur se trouve dans un autre établissement (LP Ile Jeanty de Dunkerque), on propose à un PLP Lettres-anglais de compléter son service en collège, etc.

Dans le même temps les SEGPA deviennent des cibles privilégiées : diminution des places au profit de la scolarité en milieu « ordinaire » et, à terme, suppression pure et simple. À la rentrée 2012, 6 SEGPA du Nord Pas-de-Calais n'accueilleront plus d'élèves en 6^e.

Les conditions de travail vont être de plus en plus difficiles pour les professeurs, mais surtout les conditions pour réussir sont de moins en moins réunies pour nos élèves. Au LP Saint Exupéry d'Halluin, les élèves de Terminales Bac Pro en sont à leur quatrième professeur de Français en 6 mois : idéal pour préparer le Bac !

Dans le même temps, **le développement de l'apprentissage** continue : création par le rectorat de

9 Baccalauréat Professionnels en parcours mixés (seconde professionnelle en formation initiale alors que la première et la terminale se feront en apprentissage). Quelle poursuite d'étude pour les élèves de seconde qui ne trouveront pas de terrains d'apprentissage ? Sans l'accord de la région Nord Pas-de-Calais, ces parcours mixés ne pourront être mis en place. Le SNUEP FSU demande donc aux élus régionaux de refuser l'ouverture de ces « Bac Pro mixés ».

Cerise sur le gâteau : dans les cartons du gouvernement, le projet de transformer la dernière année de CAP et de Bac Pro en année d'apprentissage. Encore un gisement d'économies très clair pour le ministère.

Cela préfigure à moyen terme la fin de l'enseignement professionnel public.

Nous ne devons pas baisser les bras !

*Olivier Demesteere

Secrétaire Académique du SNUEP FSU
Contact SNUEP FSU : snupep.lille@laposte.net

Privatisation rampante dans l'éducation

Défendre le service public de la formation continue des adultes

PAR THIERRY QUETU

Dans l'Éducation Nationale, les GRoupements d'ETablisements (GRETA) organisent la formation continue des adultes (FCA), du niveau CAP au BTS, en s'appuyant sur les établissements du premier et du second degré, dans un cadre public. Pour le gouvernement, cette situation est intolérable.

Les GRETA forment chaque année près de 500 000 stagiaires dont une majorité d'ouvriers, d'employés, de demandeurs d'emploi et de jeunes sortis du système éducatif sans qualification.

La loi Warsmann promulguée en mai 2011 impose la transformation des GRETA en Groupement d'intérêt public (GIP), ayant une forte auto-

mie, d'ici le 1^{er} janvier 2013. Simple détail juridique ? Non.

D'abord il s'agit de pousser la FCA vers un marché très concurrentiel où les formations « rentables » sont déjà prises par des officines privées. Les GRETA devront-ils abandonner les offres vers les publics en grande difficulté afin de rester compétitifs ? Cette loi affiche en outre la volonté de l'État de se désengager financièrement de la FCA dans l'Éducation nationale, sous prétexte de rationalisation des moyens et des structures, en permettant qui plus est l'entrée de « partenaires » privés dans la gestion des GIP, d'où les personnels EN pourront être évacués. Les personnels, justement : les titulaires de l'EN devront à terme choisir entre un retour à leur ancienne fonction ou passer sous contrat de droit privé ; les contractuels en CDD

ou CDI (administratifs, formateurs, etc.) auront des contrats de droit privé... si leur poste n'est pas déclaré redondant, donc supprimé, suite à une restructuration. En effet, pour diminuer les coûts, le maillage des GRETA sera entièrement revu, au détriment de la qualité du service mais aussi de l'emploi des personnels.

FCA cédée au privé, formations et structures « rationalisées », statuts des personnels dégradés... Cette loi est vraiment tout sauf un simple changement technique.

C'est pourquoi les personnels des GRETA étaient massivement en grève le 9 février 2012. **Avec le SNES, ils exigent une abrogation de la loi, le maintien des GRETA en les transformant en EPLE, le maintien de l'offre de formation et un plan de titularisation des personnels.**

Lycée G. Berger (Lille)

Congrès académique, 15/16 mars 2012

Le congrès académique du Snes est l'affaire de tous les syndiqués. Précédé de deux après-midi de commissions préparatoires (mercredis 22 février et 14 mars), il est l'occasion pour chaque syndiqué de se saisir des textes préparatoires et de participer à la construction des futurs mandats du Snes.

Venir en tant que délégué(e) de son SI (avec droit de vote) ou « simple » syndiqué(e) (voir modalités dans le bulletin de décembre) permet de participer aux débats et de proposer des amendements qui peuvent changer en profondeur les textes nationaux initiaux, s'ils obtiennent la majorité des voix des congressistes. Tour d'horizon des principales questions en débat.

THEME 1**Le projet éducatif du SNES**

Traditionnellement le thème 1 du congrès du SNES réaffirme ou réinterroge, à la lumière de l'actualité, les mandats que nous porterons les deux prochaines années sur le but que nous assignons au système éducatif et sur les modes de fonctionnement, d'organisation, de contenu que nous revendiquons afin que l'école réalise la réussite de tous.

La « primarisation » du collège est un renoncement à la spécificité du collège en tant que première étape du second degré. Elle remet en cause nos statuts et nos missions.

Comment réaliser une véritable démocratisation du collège ?

Le programme ECLAIR vise à déréglementer les établissements et réduire les exigences des apprentissages. Quelle relance pour l'éducation prioritaire permettant de maintenir les mêmes exigences qu'ailleurs ? Quels moyens spécifiques pour réaliser nos ambitions ?

Pour le lycée, comment défaire la réforme Chatel actuellement mise en place et restructurer, reconstruire un lycée qui soit vraiment démocratique, pour permettre à tous les élèves d'obtenir, via l'une des trois voies, un bac qui reste un examen national anonyme et un diplôme national, premier grade universitaire, permettant de poursuivre des études supérieures ? La question du rééquilibrage des séries est, elle aussi, toujours d'actualité.

Pour tous, collège et lycée, s'ajoute l'enjeu du Service Public de l'orientation scolaire, non seulement à sauver mais aussi à développer. Pour tous, il s'agit aussi dans ce thème de démasquer et dénoncer les hochets de la politique libérale que sont l'« autonomie » des établissements, l'« individualisation » ou encore la « personnalisation des parcours », autant de moyens de trier socialement les élèves et de réduire les ambitions de l'école pour les élèves qui n'ont que l'école pour apprendre. Le mandat de la scolarité obligatoire à 18 ans, associé à des moyens permettant de le mettre en œuvre, demeure une exigence pertinente.

THEME 2**Personnels, entrée dans le métier et conditions de travail**

Le thème 2 va revêtir une teneur bien particulière cette année alors que les principaux candidats aux élections présidentielles annoncent leur intention de « s'intéresser » à nos statuts (aïe!), que la cour des comptes condamne la formation des maîtres saucé Chatel (jugée inefficace et... pas assez économique!), que la question du pouvoir d'achat revient enfin au premier plan de nos revendications après une dégringolade de 40% et un gel du point d'indice qui continue, alors que les conditions d'exercice se dégradent constamment, avec les TZR comme champ d'expérimentation... Le thème 2 est également le thème qui aura à traiter du dossier de l'évaluation des personnels et de leur évolution de carrière.

Pour éviter le piège que nous tend le ministère en présentant le SNES-FSU comme le syndicat conservateur qu'il n'est pas, nous ne pouvons pas nous contenter de simplement répondre aux attaques incessantes, il nous faut continuer à proposer, tout en

adaptant nos revendications à un contexte sans cesse en évolution (comme la suppression de la maîtrise au profit du master).

Parmi les questions en débat :

La liberté pédagogique doit-elle passer par davantage d'autonomie des établissements ou peut-elle exister dans un cadrage national renforcé ?

Comment rendre à nouveau attractifs des métiers désertés par les étudiants ? Quels concours, pour quels salaires, pour quels services ? Comment permettre l'accès à la fonction publique pour les non-titulaires sans remettre en cause le statut ?

Quelle(s) évaluation(s) pour quelle(s) carrière(s) ?

Comment prendre en compte la difficulté scolaire dans notre temps de travail ? Quel travail en équipe ? Faut-il l'inclure dans nos emplois du temps ? Comment prendre également en compte les TICE et les nouvelles pratiques ?

THEME 3

Le projet de société du SNES-FSU

En cette année 2012, le rappel et l'approfondissement d'engagements traduits dans des mandats syndicaux clairs pour les deux années à venir en termes d'alternatives économiques, sociales et environnementales auront une résonance particulière auprès des collègues. S'il ne s'agit pas de définir des mandats pour coller à une actualité politique fluctuante, ils devraient constituer d'utiles points de repères pour s'éviter illusions et déconvenues quant aux engagements et mises en œuvre des gouvernements futurs.

Les politiques libérales menées ces dernières décennies ont logiquement abouti à enfoncer les populations dans la crise. Les gouvernements et leurs relais institutionnels internationaux en jouent pour pousser plus loin encore leurs politiques au service des élites, détruisant les services publics et la protection sociale, aggravant les inégalités.

Quelles réponses une organisation syndicale comme le SNES peut-elle apporter? Comment agir dans la FSU et en dehors de la fédération pour porter ces mandats?

Comment les politiques publiques, fiscales notamment, peuvent-elles contribuer à entrer dans une nouvelle phase de progrès

social? Quelle place laisser à la dette dans le débat? Que penser du rôle de l'UE dans ces politiques économiques et sociales?

Quel champ pour les services publics afin de répondre aux besoins sociaux? Comment permettre une décision et une maîtrise démocratique des services publics par les citoyens compatible avec les intérêts des travailleurs de ces services publics? Quelle distribution pertinente des rôles pour les collectivités publiques dans le cadre de ces politiques publiques?

Comment reconquérir et du même coup empêcher l'invasion du privé et de ses logiques dans ces champs?

Le mouvement social massif sur les retraites a démontré à quel point l'attachement aux solidarités et à la protection sociale étaient forts. Parallèlement et paradoxalement montent en puissance la tentation du repli individualiste ou communautaire, et du rejet de l'autre, basés essentiellement sur le discours gestionnaire du coût supposé de «l'autre», chômeur, retraité, étranger, malade, ...

Comment sortir de la logique gestionnaire et destructrice actuellement à l'œuvre en matière de protection sociale? Comment redonner sens à la solidarité organisée et lui fixer des perspectives?



THEME 4

Syndicalisme

La crise économique mondiale actuelle interroge sur la construction de l'Europe et les réformes à mener. Partout sont mis en place des plans d'austérité drastiques. Quelles alternatives proposer? En France, le gouvernement continue à détruire les acquis sociaux faisant fi des mobilisations, même massives comme pour les retraites. Que faire alors? Proposer une plus grande réactivité de l'action? privilégier l'intersyndicale à tout prix et avoir des mots d'ordre minima? Réfléchir à un nouvel outil syndical avec ceux qui partagent nos conceptions de défense des salariés et de transformation sociale?

La FSU

Les dernières élections professionnelles ont vu la FSU perdre sa 1^{ère} place dans la Fonction Publique d'Etat à cause notamment des conditions de scrutin. Il est nécessaire de faire un bilan des difficultés de fonctionnement de la FSU: campagne des élections professionnelles, instances, communication avec les sections départementales. Même si la FSU est écoutée dans de nombreux domaines, elle reste pourtant écartée d'autres négociations sur des sujets essentiels. Comment mettre réellement en œuvre le mandat de la construction d'un nouvel outil syndical avec la CGT? Quelles perspectives fédérales dans ce contexte de recomposition syndicale?

Le SNES

Quels moyens pour relancer la syndicalisation? Dynamiser l'action, redonner des perspectives d'espoir, répondre aux difficultés spécifiques des jeunes collègues dans le nouveau contexte de leur entrée en fonction et faire un travail important au niveau des néo retraités...

La question de la communication doit être clairement posée: publications, adresse aux non-syndiqués? Quelles exigences doit-on avoir face aux médias?

Une réelle réflexion sur le fonctionnement du SNES doit être menée: ne faudrait-il pas redonner au SNES plus de cohérence à travers un-e seul-e secrétaire général-e capable de synthétiser notre projet global? Quel fonctionnement du secrétariat national et des secteurs? Quelle formation syndicale pour les militants?

Le syndicalisme international

Le syndicalisme international semble se contenter d'une fonction de représentation et se limite souvent à des actions alibi. Quelles perspectives dans ce domaine?

Décret scélérat

Journée de carence : être malade, ça se paie !

PAR KARINE VAN WYNENDAELE

La loi de finances votée le 28 décembre 2011 a instauré le non versement de la rémunération au titre du premier jour de congé maladie pour les agents des trois fonctions publiques, titulaires comme non titulaires.

Le décret en cours d'adoption annonce d'emblée qu'il s'agit d'une "mesure d'équité à l'égard des salariés du secteur privé" (qui subissent actuellement trois jours de carence à chaque arrêt de travail) ; une nouvelle façon de nous imposer une baisse de salaire supplémentaire et de nous culpabiliser pour éviter la mobilisation alors que l'équité pourrait consister à supprimer complètement les journées de carence pour le privé : en effet, les situations y sont très diversifiées puisque certaines grandes entreprises les prennent en charge ou acceptent des arran-

gements pour limiter les pertes financières tandis que les salariés des petites entreprises, les plus précaires, perdent effectivement trois jours de salaire. Cette atteinte inadmissible aux droits des fonctionnaires pose trois problèmes juridiques :

- il est en contradiction avec le statut de la Fonction publique qui prévoit le versement du traitement quand il y a un arrêt maladie. Le décret prétend évacuer cette contradiction par la formule laconique "nonobstant les dispositions figurant dans les lois statutaires". Comment un décret peut-il s'affranchir des obligations formulées par les lois de 1983 et 1984 qui constituent notre statut ?

- il prévoit l'application de cette mesure de façon rétroactive à compter du 1er janvier 2012 : tous les collègues qui ont été en arrêt maladie depuis deux mois sont donc déjà concernés. Depuis quand un décret prend-il application avec effet rétroactif ?

- le texte prévoit formellement d'empêcher l'agent de négocier avec son chef de service un aménagement ou un jour de réduction du temps de travail dès que l'arrêt de travail (obligatoire) a été transmis au service gestionnaire. Là encore, alignement sur la situation la pire dans le secteur privé. Le seul souci est donc bien d'économiser une journée de salaire (et non pas de combler le "trou" de la sécurité sociale puisque nos arrêts de travail ne sont pas financés par la sécu).

Ces dispositions inadmissibles doivent faire l'objet d'une mobilisation massive des personnels des trois fonctions publiques. Il ne saurait y avoir de négociations entre les pouvoirs publics et les organisations syndicales représentatives des fonctions publiques sans que cette question ne soit impérativement remise sur la table.

...et libertés

Mobilisation couronnée de succès

Il étudie ici. Il reste ici.

PAR AGNÈS BARON

Marceau Malekou est Gabonais. Arrivé en France en 2006 pour faire des études de chimie en DUT à Orléans, il a dû changer d'orientation et a été admis dans la section de Mise à Niveau en hôtellerie (MAN) du Lycée Hôtelier d'Avesnes,

Il a commencé en septembre 2011, a acheté le matériel et, depuis, est convaincu qu'il a trouvé sa voie. Il a de très bons résultats, de très bons rapports de ses professeurs et des personnes qui le côtoient à l'internat.

Mais il a reçu le 25 novembre 2011 un arrêté préfectoral lui signifiant le refus de renouvellement de son titre de séjour. Dès sa réception, il a alerté son professeur principal, qui a elle-même alerté le proviseur du Lycée, lequel a contacté le Rectorat. Monsieur Poyart, Maire d'Avesnes, a adressé une lettre au Préfet du Nord le 20 décembre 2012 pour solliciter le renouvellement du titre de séjour de Marceau, en témoignant de tous les avis en sa faveur, de son intégration et de son « mérite ». Dans le même temps, Marceau a adressé une lettre de recours au Préfet, accompagnée de lettres de soutien de ses professeurs, en courrier recommandé. Le Préfet du Nord a répondu par deux courriers successifs, le premier pour informer qu'il avait

demandé le réexamen du dossier, et le second pour signifier qu'il ne pouvait accéder à cette demande, compte-tenu des éléments : pas de preuves de la « réalité et du sérieux » de Marceau, son « changement radical d'orientation » étant un élément défavorable.

La mobilisation

Une première pétition émanant des élèves était en circulation. Un **Comité de Soutien**, apparu indispensable et réunissant les élèves, les professeurs, les parents, les citoyens, les élus s'est mis en place le **10 janvier 2012**. Des contacts ont été pris avec RESF, par l'intermédiaire de la FSU et avec la Cimade de Maubeuge. M. Fertin président de l'APE, adjoint à la municipalité de Dompierre-sur-Helpe, a fait adopter une délibération de soutien du conseil municipal. Un courrier a été envoyé à toutes les municipalités de l'arrondissement demandant que la même démarche soit effectuée. Jean-Luc Pérat, député de notre secteur, a envoyé le mercredi un courrier au Préfet pour demander le réexamen du dossier de Marceau.

Une pétition RESF a été rédigée ce jour-là. Très rapidement les signatures se sont multipliées, notamment le **mardi 10 janvier**, à l'occasion de la réunion professeurs-parents de terminale : des ban-

deroles préparées par les élèves ont été déployées dans le hall du lycée.

Le mercredi 11 janvier, Géraldine Beys, journaliste à la Voix du Nord, présente à la réunion du comité de soutien a fait publier un article qui informait sur la situation de notre élève. Dans l'article était annoncée une réunion publique -transformée en conférence de presse - à la mairie d'Avesnes pour le jeudi 19 janvier. Les autorités ont commencé à s'inquiéter.

Devant le retentissement de nos actions, M. le Préfet a rapidement fait savoir aux élus UMP d'Avesnes qu'il rouvrirait le dossier de Marceau. Cette nouvelle était rassurante car Marceau avait eu un rendez-vous le lundi 16 janvier avec un avocat spécialisé dans le droit des étrangers, qui lui laissait peu d'espoir. La conférence de presse a réuni une quarantaine de personnes en présence de nombreux médias. A cette date, déjà plus de 1650 signatures étaient comptabilisées, dont plus de 700 en ligne sur le site de RESF.

Le vendredi soir, 20 janvier, M. le Préfet du nord, annonçait qu'il usait de son pouvoir discrétionnaire pour renouveler le titre de séjour de Marceau... Un heureux dénouement pour Marceau, résultat d'une large mobilisation : puisse-t-il en être ainsi pour tous !

